

L'Ecolabel européen : valoriser une stratégie d'entreprise fondée sur l'éco-conception

Florentaise

Le Grand Pâtis
44850 Saint-Mars-du-Désert

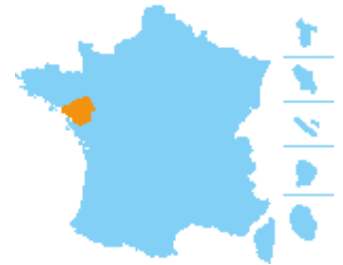
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Chloe Chupin

chloe.chupin@florentaise.com

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE



Depuis plus de 30 ans, la société Florentaise fabrique et commercialise des gammes complètes de terreaux, amendements et paillages permettant de cultiver, nourrir et protéger les plantes. Ces produits s'adressent aux professionnels (horticulteurs, pépiniéristes, maraîchers, collectivités, paysagistes), mais aussi aux particuliers qui peuvent les trouver en grandes surfaces et en jardinerie. Très engagée dans le développement durable, elle a axé sa stratégie d'entreprise sur l'éco-conception et a été certifiée ISO 9001 en 2002.

Pour répondre aux attentes des professionnels de l'horticulture et du paysage qui souhaitent réduire l'impact environnemental de leurs activités, l'équipe Recherche & Développement et le service marketing de Florentaise ont travaillé pour trouver des

substituts à la tourbe qui constitue la matière première traditionnelle des terreaux. L'enjeu est important car la tourbe est une ressource épuisable dont le prélèvement libère du carbone piégé dans le sol et impacte la qualité des zones humides.

C'est dans ce contexte que l'entreprise a élaboré des substrats sans tourbe en plantation et fleurissement avant d'étendre sa gamme en proposant depuis juin 2017 de nouveaux terreaux pour les professionnels composés à 100% de matières premières locales et renouvelables. Ces terreaux de la marque « Terre & Nature Pro », ont obtenu l'Ecolabel européen.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'obtention de l'Ecolabel européen répond à 3 objectifs principaux :

- Valoriser la stratégie d'éco-conception et de développement durable qui sont au cœur de l'identité de l'entreprise ;
- Répondre à la demande des clients, en particulier des collectivités soucieuses de réduire l'impact environnemental de leurs activités depuis le Grenelle Environnement ;
- Conserver une position privilégiée en devenant la première entreprise européenne à proposer une gamme complète de terreaux éco-labellisés sans tourbe.

Résultats quantitatifs

Une étude a été réalisée par le responsable qualité en 2009 et en 2018 pour comparer les émissions de CO₂ entre un terreau de cette gamme Ecolabel (sac de 70L) et un produit horticoles professionnel standard à base de tourbe. Utilisant l'outil Bilan Carbone® de l'ADEME, elle a permis de mettre en lumière :

- Une réduction de 95% des émissions de CO₂ liées aux transports et à la logistique ;
- Une réduction de 85% des émissions de CO₂ liées aux matières premières ;

- Une réduction de 12% des émissions de CO₂ liées à l'emballage (diminution de la quantité de plastique).

Résultats qualitatifs

« Nous sommes connus sur notre marché pour nos innovations et nos actions en faveur de l'environnement. Depuis 2000, lors de la création de l'Hortifibre®, notre première matière première permettant de remplacer une partie de la tourbe dans les substrats, nous sommes perçus comme les pionniers des supports de culture sans tourbe. Cette gamme de terreaux sans tourbe et certifiée Ecolabel européen pour les professionnels n'a fait que renforcer cette image et a même été récompensée par nos pairs lors du salon Paysalia en 2017 avec le 3^{ème} prix dans la catégorie Développement Durable. »

M. Jean-Pascal Chupin, PDG de Florentaise

MISE EN OEUVRE

Planning

- 2016 : diagnostic terrain fait au quotidien par le directeur commercial Professionnel et son équipe de commerciaux
- 2016-2017 : préparation du dossier de certification
- Juin 2017 : obtention de l'Ecolabel européen après un audit de certification réalisé par AFNOR Certification

Moyens humains

- La direction (PDG, directrice générale, directeur commercial du marché professionnel)
- L'équipe Recherche & Développement + le responsable technique du marché professionnel
- Le service marketing et communication
- Le service Qualité et RSE

« Comme pour la plupart de nos projets, le choix a été fait de le faire en interne, sans accompagnement, grâce à nos ressources, notamment la dizaine d'agronomes, déjà présentes au sein de l'entreprise. »

M. Jean-Pascal Chupin, PDG de Florentaise

Moyens financiers

- Installation de lavage et de défibrage des écorces de pin : 1,2 million €

Frais AFNOR :

- 600 euro pour la 1^{ère} référence de produit + 460 euros par référence supplémentaire
- 780 € HT de redevance annuelle
- 2000 € HT d'audit annuel

Moyens techniques

Moyens industriels

- Installation de lavage et de défibrage des écorces de pin, avec un système en circuit fermé qui récupère et réutilise l'eau

Recours à l'éco-conception

La tourbe, matière première traditionnelle dans les terreaux, est interdite par l'Ecolabel européen « milieux de culture, amendements pour sols et paillis » car elle génère de fortes émissions carbone (extraction, transport, mise à nu de carbone jusque-là enfoui depuis des milliers d'années).

L'enjeu était donc de remplacer cette matière clé, par d'autres plus durables mais aussi performantes dans les supports de culture.

Les premiers essais étant perfectibles, certaines matières premières ont donc été remplacées par d'autres et leurs proportions ont également évolué afin d'établir une solution optimum. Au final, Florentaise a développé et sélectionné :

- l'Hortifibre®, composée à 100% de plaquettes de bois qui remplacent à 50% les propriétés de la tourbe ;
- la Turbofibre®, composée d'écorces de pin qui présentent à 100% les mêmes caractéristiques physiques et les mêmes

performances que la tourbe blonde.

Pour répondre à l'Ecolabel européen « Milieux de culture, amendements pour sols et paillis », l'entreprise a finalement changé ses approvisionnements en remplaçant la tourbe par des matières locales et renouvelables, principalement des déchets de scierie jusqu'alors très peu valorisés. Ce changement majeur a permis, pour les produits écolabellisés :

- de supprimer toutes les émissions de CO₂ générées par l'extraction de la tourbe et la libération du carbone piégé dans le sol ;
- de réduire massivement les émissions de CO₂ générées par la logistique et les transports puisque la tourbe était importée des pays baltes.

Par ailleurs, un nouvel emballage, moins épais, a été élaboré pour garantir la qualité et l'humidité du produit, y compris lorsqu'il est stocké, tout en réduisant la quantité de plastique utilisé.

Partenaires mobilisés

- ADEME (calcul Bilan Carbone)
- AFNOR (certification Ecolabel « Milieux de culture, amendements pour sols et paillis »)
- Conseil régional des Pays de la Loire (aide de 100 k€ pour l'acquisition de l'installation de lavage et de défibrage des écorces de pin)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

« Notre démarche d'éco-labellisation Ecolabel européen peut inspirer d'autres entreprises à trois conditions :

- Avoir, comme nous, une vision globale de l'entreprise et du produit qui donne du sens à un véritable engagement environnemental ;
- Ne pas hésiter à investir dans le renforcement en capacité des équipes
- Donner une place centrale à la RSE et créer des passerelles entre les différents services de l'entreprise (direction, R&D, marketing) pour motiver et impliquer les collaborateurs, les distributeurs et les clients autour de l'écolabel. »

M. Jean-Pascal Chupin, PDG de Florentaise

Difficultés rencontrées

La procédure d'éco-labellisation peut paraître lourde et fastidieuse, en particulier sur le plan administratif, car elle prend du temps et peut être une source de découragement. Les efforts sont cependant récompensés au regard de l'impact interne (engagement des équipes) et des retours commerciaux (réponse aux attentes de la clientèle).

Recommandations éventuelles

La démarche d'éco-labellisation doit être appréhendée sur un temps long, avec des perspectives commerciales sur plusieurs années et la volonté de renforcer le pôle RSE de l'entreprise.

L'Ecolabel européen est bien adapté à une entreprise qui exporte car il est parfaitement connu et reconnu à l'international.

Mots clés

ECOCONCEPTION | IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | ENTREPRISE | ECOEXEMPLARITE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW

alexandre.bonne@smile.fr

Direction régionale toutes les régions